

Politiques jeunesse et politiques intersectorielles de jeunesse dans les Etats européens membres de la Francophonie, états des lieux et perspectives.

Exposé de Ivana Dimitrovska, Membre du Conseil d'Administration du Conseil National de la jeunesse de la Macédoine :

Le Conseil National de la jeunesse en Macédoine

Bonjour, je m'appelle Ivana Dimitrovska et je représente le Conseil National de la jeunesse de la Macédoine.

Le Conseil National de la jeunesse de la Macédoine a été créé en 1991 suite à une initiative des organisations des jeunes existant en Macédoine en ce moment-là. Bien sûr, il a été tout de suite reconnu par les autorités macédoniennes.

Le CNJ de la Macédoine représente une organisation non-gouvernementale complètement indépendante. Il regroupe 12 associations au niveau national et 21 associations locales. Dans les premières années de son existence, le CNJ de la Macédoine était un organe représentatif, un organe de consultation et de concertation pour les questions pour la jeunesse.

Malheureusement, récemment, suite à certaines difficultés rencontrées, le CNJ de la Macédoine n'a pas pu fonctionner d'une manière optimale. C'est pourquoi, aujourd'hui, nous ne pourrions pas dire que ce CNJ représente un véritable interlocuteur des jeunes auprès des autorités nationales.

Pourtant, à ma grande joie, ces dernières années la Macédoine dispose d'un milieu associatif très actif. La société civile est en pleine extension. Les organisations des jeunes justes émergents enrichissent les initiatives dans presque tous les domaines de la vie tels que : la culture, l'éducation, la santé, le respect de droit de l'homme et surtout le dialogue interethnique et intercommunautaire. Dans ce sens là, la Macédoine peut être fière des évolutions réalisées.

En tout cas, ce serait bien si toutes les associations des jeunes prenaient une direction commune et qu'elles puissent participer entièrement dans le processus de prise de décisions pour les questions de la jeunesse.

C'est pourquoi, je plaide auprès de la délégation macédonienne de faire un lobbying auprès des autorités compétentes et d'initier le renforcement du CNJ macédonien existant, ce qui serait tout à fait réalisable.

Merci beaucoup.